



Chers sportifs, chers parents, chers affiliés,

La saison 2025- 2026 s'est terminée de manière exceptionnelle pour nos équipes : U14H vices champions de la coupe du Hainaut et U21 vainqueurs de la coupe du Hainaut pour la troisième fois consécutive. Cette fin de saison marque aussi l'exploit de notre équipe R2, première année dans cette catégorie et une montée en R1, des résultats exceptionnels. **Toutes nos équipes ont fait preuve de persévérance et ont révélé des qualités sportives indéniables, la progression était au centre de nos objectifs et le contrat est rempli. Ensemble, nous œuvrons pour un avenir prometteur pour tous nos jeunes.**

Nous tenions à remercier tous nos bénévoles pour leur aide durant cette magnifique saison !

Afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée qui arrivera à grands pas, vous trouverez dans ce courrier toutes les informations utiles pour la reprise de l'année sportive 2026-2027.

Le BCJS Estaimpuis comptera 15 équipes :

- Baby avec
- U8 avec Charlotte Favre / Malo et Jules
- U10a avec Rémi Fievet
- U10b avec Sylvain Vandenbogaerde et Nathan
- U12 filles avec Manon Delvaux
- U12 garçons avec Dorian Vanseymortier
- U14H AWBB avec Ludovic Guyot
- U16D avec Than
- U16H AWBB avec Baptiste Guyot
- U18H avec Than
- U21H avec Alexis Guyot
- P4H avec Mario Vanhoutte
- P3H avec Romain Bavier
- P1H avec Ludovic Guyot
- R1H avec Guillaume Barbieux
- P3D avec Dorian Vanseymortier et Enzo Vanhoutte

Reprise des entraînements

La salle d'Estaimbourg sera opérationnelle à partir du 7 août 2026 pour les entraînements. Voici la reprise pour chaque équipe :

- ❖ 1 Aout : reprise des R1 et P1 (Stage à la mer)
- ❖ 7 Aout : reprise des entraînements P1 – R1
- ❖ 12 Aout : reprise des U18
- ❖ 18 aout : reprise des U16 Filles
- ❖ À partir du 17 aout : reprise de toutes les autres équipes,
 - Selon les jours d'entraînements prévus dans la grille horaire
- ❖ 5 septembre : reprise des babys

**LE MOT
DU PRESIDENT
ET DE SON COMITE**



Planning des entraînements :

Salles Estaimbourg

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<u>17h30-19h00</u> Grand terrain U16 Garçons Petit terrain U10A	<u>17h30-19h00</u> Grand terrain U10B Petit terrain U8	<u>17h30-19h00</u> Grand terrain U12 Garçons Petit terrain U12 filles	<u>17h30-19h00</u> Grand terrain Spécifiques Petit terrain U8	<u>17h30-19h00</u> Grand terrain U16 Filles Petit terrain XXX
<u>19h00-20h30</u> Grand terrain U16 Filles / P3 Dames Petit terrain U14	<u>19h00-20h30</u> Grand terrain P3 Hommes Petit terrain U16 Garçons	<u>19h00-20h30</u> Grand terrain U14 Petit terrain U18	<u>19h00-20h30</u> Grand terrain U16 Garçons Petit terrain U21	<u>19h00-20h30</u> Grand terrain U18 Petit terrain P3 Dames
<u>20h30-22h00</u> Grand terrain P1 Petit terrain XXX	<u>20h30-22h00</u> R2	<u>20h30-22h00</u> Grand terrain P1 Petit terrain P4	<u>20h30-22h00</u> R2	<u>20h30-22h00</u> Grand terrain P3 Hommes Petit terrain XXX

Salle Estaimpuis

<u>17h30-19h00</u> Grand terrain U10A Petit terrain U10B
<u>19h00-20h30</u> Grand terrain U12 Filles Petit terrain U12 Garçons

La cotisation

Pour couvrir une partie des frais inhérents au championnat (frais de la fédération de basket, les frais d'arbitrage, les frais de fonctionnement des équipes, l'assurance de chaque affilié...) ainsi que la rémunération des coachs compétents et diplômés, le montant de la cotisation pour la saison 2026/2027 s'établira comme suit :

Baby:	120 €
De U8 à U21:	250 €
U14H et U16H AWBB	300 €
P3D – P3H - P4H :	170 €

Le montant de la cotisation est à virer au compte du BCJS ESTAIMPUIS ouvert auprès de Belfius Banque sous le N° BE11 0682 1308 2048 **avant le 31 aout**. N'oubliez pas de mentionner les nom et prénom de l'affilié en communication ainsi que sa catégorie.

Les familles comptant plusieurs membres (domiciliés à la même adresse) au sein du club obtiennent une réduction de 20 euros à partir du 2^{ème} affilié.

Un échelonnement de paiement est possible sur 3 mois : 1er versement fin juin, 2ème versement fin juillet et le dernier pour fin août. Mais attention pour toute nouvelle affiliation après le 31 aout, la cotisation doit être réglée pour la fin du mois suivant l'affiliation. Nous vous demandons de respecter les délais de paiement car le club doit aussi honorer les échéances de factures de la fédération sous peine de sanctions financières et administratives.

POUR DES RAISONS D'ASSURANCE : tout affilié(e) qui ne sera pas en ordre de cotisation pour le 31 août devra être écarté(e) des matchs et des entraînements en attendant que le paiement soit complètement effectué.

MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION !!!

Nous vous rappelons encore que certaines mutuelles interviennent pour la pratique d'un sport. (Jusqu'à 40 euros pour certaines mutualités) Il suffit de demander le formulaire auprès de votre mutualité et de le remettre à votre coach, le club le complètera lorsque le **paiement total** de la cotisation sera effectué.

De même, les familles peuvent obtenir une participation de la commune. Les conditions d'obtention de cette participation peuvent être obtenues auprès de votre administration communale (20 € pour la commune d'Estaimpuis par enfant).

Concernant le certificat médical fourni avec le présent courrier, celui-ci doit être OBLIGATOIREMENT remis dès la reprise des entraînements

Le comité et staff du BCJS Estaimpuis Le comité est actuellement composé de :

- Ludovic Guyot, président
- Nora Gosselin, vice-présidente
- Guillaume Barbieux, Coordinateur sportif
- Baptiste Guyot, secrétaire
- Vincent Debusschere, trésorier
- Lindsay Deroubaix, responsable calendrier



Nous recrutons !!!

Vous désirez consacrer un peu de temps au club. C'est avec plaisir que nous vous accueillons! Nous recherchons des bénévoles qui sont d'accord pour prendre en charge POUR UNE SAISON un aspect de la vie pratique du club (courses, cuire des croques ou hamburgers après le match de son enfant, gonfler les ballons, organisation d'événements, de soirées, recherche de sponsors, ...) La liste est bien longue et, en fonction de vos préférences ou idées, peut même être rallongée ! Sans bénévoles, il n'y aurait pas de club... Votre enfant et chaque affilié profiteront directement de votre implication ! MERCI D'AVANCE A VOUS ! Il serait intéressant que chaque équipe soit représentée; de plus, dans un souci de communication, nous aimerions ouvrir le comité à de nouveaux venus qui seraient le relais entre le comité actuel et les équipes.

Nous tenions à vous rappeler que la tenue du bar, lors des matchs de votre enfant vous incombe. Vous pouvez faire une tournante, le bar peut être fermé durant le match à proprement parlé, mais lors de l'échauffement, de la mi-temps et des 30 minutes d'après match, le bar doit être géré par les parents.

Les officiels de table.

Comme vous le savez, chaque équipe doit pouvoir compter sur des officiels de table (en déplacement : tenue de la feuille de match / à domicile : tenue des chronos et des 24'') mais aussi d'un délégué. Des cours pratiques seront organisés en début de saison... n'hésitez pas à vous inscrire !

Ces postes ne sont pas FIGÉS POUR LA SAISON. Une tournante entre parents, conjoints, familles ou amis peut sans problème être organisée avec le coach ! Nous comptons donc sur votre enthousiasme afin de ne pas pénaliser l'équipe où votre enfant ou vous-même êtes inscrits... Sans officiels, le match sera déclaré forfait et ne pourra être joué !!!

En vous souhaitant un très bel été et beaucoup de repos, nous vous donnons rendez-vous à la rentrée en super forme!

A très vite ...

Ludovic GUYOT, Président du BCJS.ESTAIMPUIS et le COMITE.

Certificat Médical — Saison 2026-2027

Coordonnées du sportif :

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Lieu de résidence	

Je soussigné(e),

..... Docteur en Médecine à

atteste avoir examiné aujourd'hui le **sportif** susmentionné et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-ball.

Fait à, le

Identification du médecin	Signature du médecin

Le sportif et/ou ses parents s'il est mineur reconnaissent par leur signature qu'ils ont parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'ils ont pris connaissance et acceptent le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage.

Ils acceptent irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard.
»

Date + Signature Sportif	Signature représentant légal (Parent/Tuteur - Si le joueur mineur)

Date :